**OFFRE D’EMPLOI**

**PRÉPOSÉ OU PRÉPOSÉE AUX PARCS ET INSTALLATIONS**

Relevant du directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le titulaire du poste veillera à l’entretien et au bon fonctionnement des parcs et des installations de loisir. Il sera appelé à travailler avec l’équipe des Travaux publics à l’occasion.

**Responsabilités**

* Entretien des parcs et des plateaux sportifs (tondre le gazon, s’assurer de la propreté des lieux, etc.);
* Préparer les plateaux sportifs selon l’horaire des matchs et des pratiques (ligner les terrains, préparer le sol, etc.);
* Toutes autres tâches connexes.

**Exigences**

* Être âgé de 16 ans et plus;
* Avoir un permis de conduire valide;
* Avoir de la facilité à travailler manuellement;
* Avoir un bon sens des responsabilités.

**Salaire et avantages**

Rémunération établie en fonction de l’expérience et de la structure salariale de la Municipalité.

Poste temporaire 40 heures par semaine (mai à octobre).

Entrée en fonction : Début mai 2021, ou dès que la température le permet.

Faites parvenir votre candidature avant le **22 avril 2021 à 16 h** à l’adresse suivante :

**« CONCOURS – PRÉPOSÉ OU PRÉPOSÉE AUX PARCS ET INSTALLATIONS »**

**Municipalité de Saint-Félix-de-Valois**

**600, chemin de Joliette, Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0**

**Télécopieur : 450 889-5259**

**loisirs@st-felix-de-valois.com**

\* Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.

La priorité sera accordée aux résidents de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois. \*